

Paris, le 5 janvier 2023

## Communiqué de Presse

### Création de France Enfance Protégée et élection de sa Présidente

Florence Dabin, Présidente du Département de Maine-et-Loire, Vice-Présidente des Départements de France, se réjouit de la création effective du Groupement d'Intérêt Public *France Enfance Protégée* ce 5 janvier 2023 à l'occasion de la tenue de sa 1<sup>ère</sup> Assemblée générale. Madame Dabin a par ailleurs été élue, à l'unanimité, Présidente de ce nouveau groupement lors de cette séance d'installation.

Ce mardi 5 janvier 2023, lors de son Assemblée générale suivie d'un conseil d'administration, le GIP France Enfance Protégée, dont la création était prévue par la loi du 07 février 2022 relative à la protection des enfants dans son article L. 147-14, a été installé.

Florence Dabin, précédemment Présidente du GIP Enfance en Danger (SNATED-119 et ONPE), dissous par le décret du 29 décembre 2022, s'est présentée à cette élection et a été largement élue par l'ensemble des collègues présents. Madame la Secrétaire d'État en charge de l'enfance, Charlotte Caubel, a clôturé cette journée importante pour France Enfance Protégée.

Florence Dabin se réjouit de ce nouveau mandat au sein de cette institution majeure pour la gouvernance nationale de la Protection de l'enfance. France enfance protégée assure désormais les secrétariats généraux du **Conseil national d'accès aux origines personnelles (CNAOP)**, du **Conseil national de l'adoption (CNA)**, du **Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)**, les missions de l'**Agence française pour l'adoption (AFA)**, gère les deux entités qui formaient le GIP Enfance en Danger (le **Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (SNATED-119)** et l'**Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE)**). De nouvelles missions sont également confiées à France Enfance protégée par la loi de 2022 notamment le centre de ressources animé par l'**ONPE**.

*« Cette responsabilité de Présidente m'oblige, les enfants sont une priorité, et nous devons travailler au sein de ce GIP France Enfance Protégée à améliorer les prises en charge, à agir de manière complémentaire et coordonnée entre tous les acteurs, l'Etat, les Départements et les associations, mais aussi les bénévoles et les professionnels sur le terrain. Toute notre énergie doit être mobilisée pour répondre aux attentes des enfants avec ce nouvel outil aux multiples compétences ».* (Florence DABIN)

France Enfance Protégée, sera donc l'occasion pour chacun de ces services de renforcer la synergie nécessaire à l'accompagnement des acteurs dans leurs missions, notamment les départements, chefs de file de la protection de l'enfance et ce, au bénéfice des enfants concernés et de leur famille.

Une mission qui tient à cœur de Madame Dabin qui anime depuis plus d'un an le Groupe Enfance de l'ADF avec plus d'une trentaine de Départements.

**Pour tout contact :**

**Nora Darani, Responsable de la communication France Enfance Protégée**

07 83 67 62 12 / ndarani@giped.gouv.fr

**France Enfance Protégée**

BP 30302 - 75823 Paris Cedex 17

Tél : +33 (0)1 53 06 68 68